Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

identification de l'entite effectuant la declaration		
Nom de l'entreprise		
Raison sociale de l'entreprise		
Preuve de l'inscription au registre		
mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹		
Département d'établissement de		
l'entreprise		
	Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :		
 Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré 		
 Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de 		

(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)

déclarés

ceux initialement déclarés

Diminution de temps de parcours d'au moins 10%

Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement

Destination³ de la liaison

(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)

Origine² de la liaison

^{1 «} Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

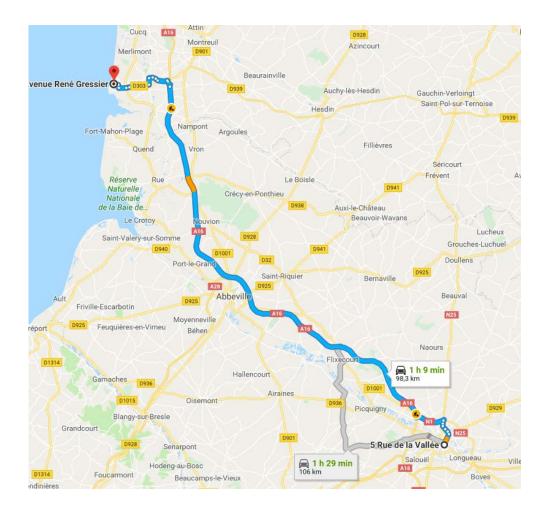
² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	
Temps de parcours	
(en heures et minutes)	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	







Origine:

- BERCK SUR MER, 26 Avenue René Gressier, 62600 Berck FRANCE
- Point GPS Google Maps: 50.409007, 1.568345

Destination:

- AMIENS, Gare routière, 5 rue de la Vallée, 80 000 Amiens FRANCE
- Point GPS Google Maps: 49.89202, 2.3091

Temps de trajet : 1h25 min

Distance selon Google maps: 98 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire BERCK - AMIENS : demande d'autorisation ARAFER du 09/04/2018

	BERCK AMIENS
	RETOUR
Jour de fonctionnement	Horaire 1
Lundi	18:50
Mardi	18:50
Mercredi	18:50
Jeudi	18:50
Vendredi	18:50
Samedi	18:50
Dimanche	18:50